

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation** : 20 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s** :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

**Absente excusée** :

L'HELGOUALC'H Nadège  
LA PORTA Christophe

**Absente** :

SAIPHOU Amélie

**Secrétaire de Séance** : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Présents** : 16

**Votants** : 16



**Délibération 2024-31 : renouvellement de la convention retraite avec le CDG45**

Vu la convention d'adhésion à la mission retraite du CDG45 signée en novembre 2019 pour une durée de 3 ans,

Vu la nouvelle convention d'adhésion à la mission retraite du CDG45 d'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction,

Monsieur le Maire explique que la Caisse des Dépôts et Consignations, gérant les régimes de retraites des agents publics territoriaux (CNRACL, RAFP et IRCANTEC), a conclu une convention de partenariat avec le Centre de gestion par laquelle elle lui confie des missions d'information et d'accompagnement.

Pour la commune, il s'agira de :

- Un accompagnement dans la réalisation de ses obligations déclaratives et la gestion de la carrière de ses agents de leur affiliation jusqu'à leur départ en retraite.
- Un suivi individualisé, agent par agent, prenant en compte à la fois le droit à l'information et la préparation du départ à la retraite
- Une information et un décryptage de la réglementation et des procédures en matière de retraite dont la complexité s'intensifie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- Approuve la convention d'adhésion à la mission retraite du CDG45
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 04/12/2024

La secrétaire de séance

Amélie TOTTEREAU-RÉTIF

Le Maire,

Jean-Pierre BOTHEREAU

